Questions et réponses de la séance “Posez-nous toutes vos questions”

(Traduit par ChatGPT)

Questions des membres soumises à l’avance

Q. « Pouvons-nous avoir un rapport détaillé sur l’utilisation de nos frais d’adhésion, s’il vous plaît ? Un budget complet ainsi que les dépenses réelles. J’ai l’impression que nous payons beaucoup pour être membres, surtout que le prix augmente, mais nous devons aussi nous éduquer mutuellement et payer nous-mêmes pour nos conférencières ou les obtenir gratuitement, à l’exception de quelques journées de formation. La journée sur la croissance d’entreprise ne s’appliquait pas du tout à moi, donc ça a été une perte. Je doute sérieusement de renouveler mon adhésion à l’OPC. J’ai besoin d’un portrait clair de l’utilisation de mon argent. » – Cara Persram

R. Veuillez consulter le sommaire budgétaire de l’OPC ci-joint, qui présente les revenus et dépenses réels prévus pour l’organisation, selon notre budget le plus récent.

<u>Ce que votre adhésion soutient :</u>
Il est vrai que les membres s’impliquent bénévolement et partagent leur expertise (surtout à travers les groupes communautaires et les apprentissages informels), mais vos frais d’adhésion contribuent aussi à des services professionnels et opérationnels essentiels, tels que :

- La programmation de développement professionnel, incluant des conférencières rémunérées pour les journées de formation clés. (Nous savons que chaque session ne sera pas pertinente pour toutes, mais nous travaillons fort pour offrir une variété de contenus adaptés à divers niveaux d’expérience et domaines de spécialité.)
- L’infrastructure technologique (coûts du site web et entretien, Google Workspace, base de données CRM, soutien informatique, Zoom, stockage infonuagique, etc.)
- Le marketing, les réseaux sociaux et la visibilité publique des membres à travers le Canada.
- L’assurance, la comptabilité et la conformité légale.
- Le soutien au leadership et au conseil d’administration (Directrice exécutive), ainsi que le soutien administratif et aux communications.

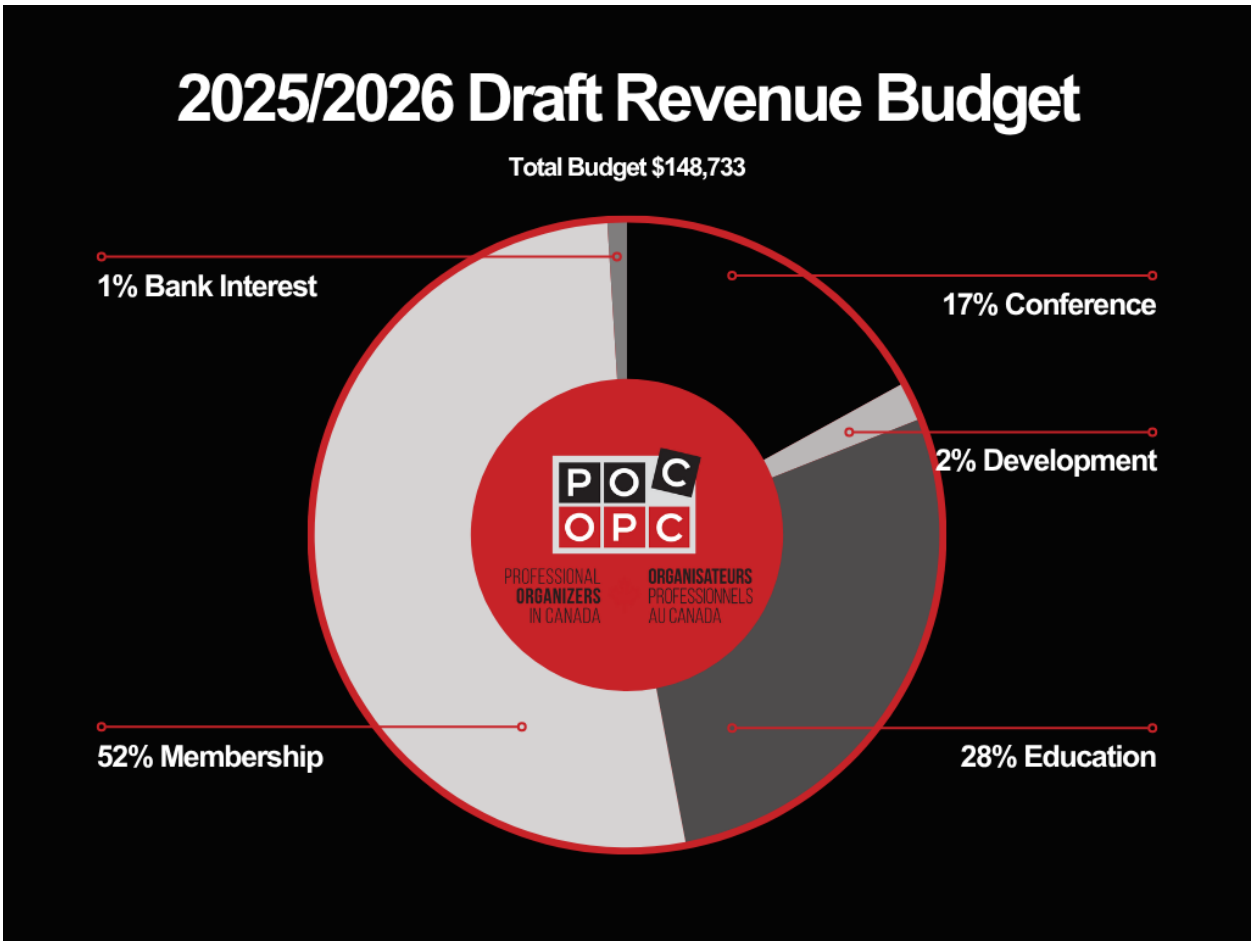

Comment votre cotisation est utilisée :
Votre cotisation annuelle de 270 $ contribue au fonctionnement global de l'OPC, une association nationale à but non lucratif dirigée par ses membres. Nos dépenses budgétées totales pour l'année 2025/2026 s'élèvent à 239 222 $, basées sur une estimation de 376 membres (actuelles et nouvelles). Cela se décompose ainsi :

- 636,29 $ de dépenses annuelles **par membre**
- 395,57 $ **par membre** sont couverts par les revenus issus des cotisations, des cours de formation, des commandites corporatives et des intérêts bancaires
- Il reste donc un **déficit de 240,72 $ par membre** que l'OPC doit absorber pour poursuivre ses activités de manière durable

Autrement dit, le coût réel de fonctionnement par membre est en réalité bien plus élevé que la cotisation annuelle de 270 $. Le conseil d'administration prévoit combler cet écart grâce à une augmentation du nombre de membres, à des revenus supplémentaires provenant de la formation, ainsi qu'à davantage de partenariats corporatifs.

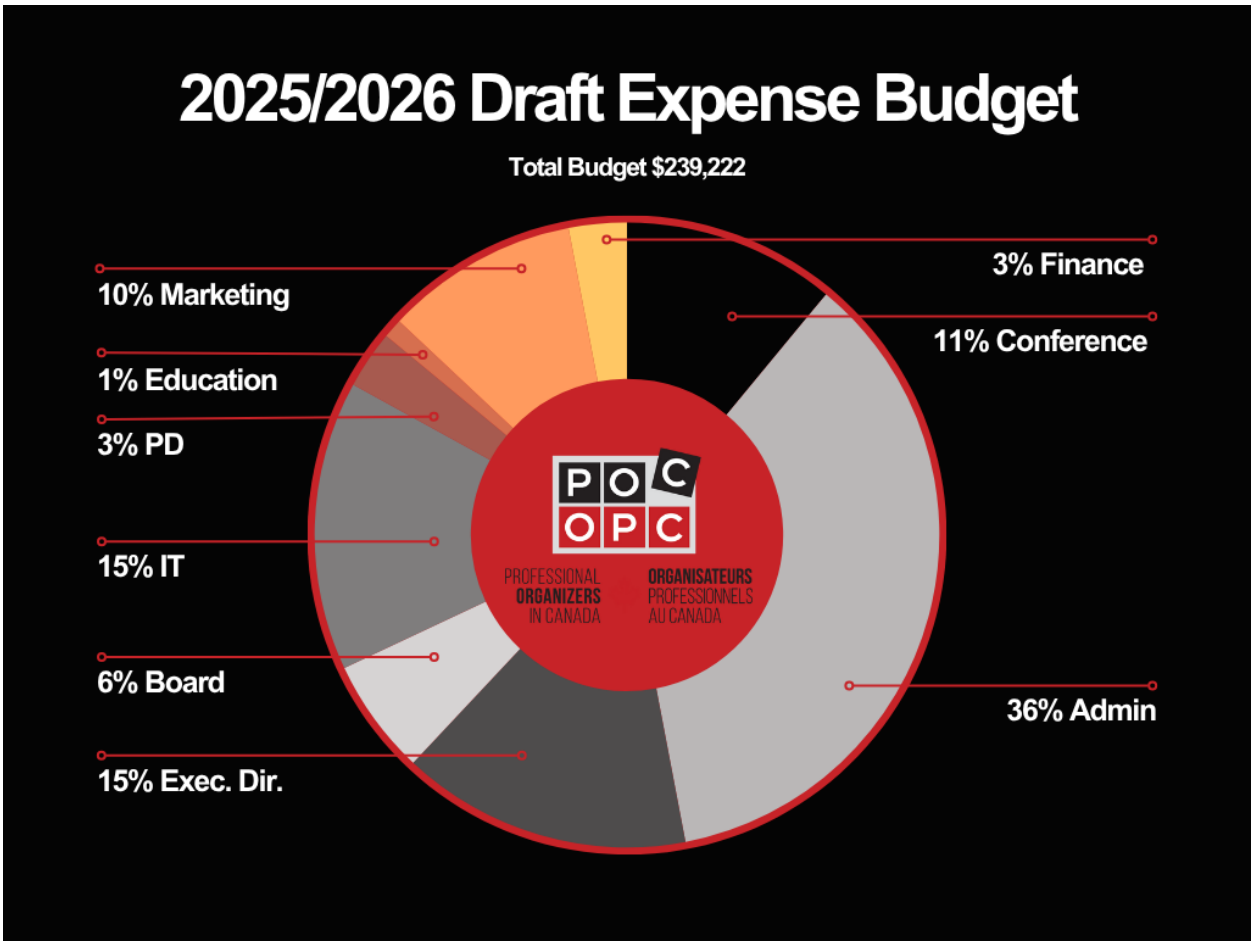

Q. S'il en coûte plus cher pour faire fonctionner l'OPC que ce que les cotisations rapportent, quel est le plan de viabilité financière à long terme?

R. Le plan prévoit une croissance du nombre de membres, une augmentation des revenus provenant des événements et de la formation, le développement de nouvelles commandites et partenariats, ainsi qu'une amélioration de l'efficacité opérationnelle.

Questions des membres posées pendant l'assemblée publique

Q. Bonjour, je suis une toute nouvelle membre, et je me demandais, pour celles qui sont au Québec : je sais que nous n'avons pas l'entente d'assurance ZEN comme le reste du Canada. Est-ce que quelqu'un peut me dire ce qu'elle utilise comme assurance, ou plus généralement, est-ce que tout le monde a une assurance avant de démarrer son entreprise, ou comment ça fonctionne, même à l'échelle nationale?

R. Nos membres du Québec peuvent partager les noms des fournisseurs d'assurance qu'elles utilisent. Une membre a mentionné Intact Assurance. Nous vous encourageons aussi à contacter une courtière ou un courtier en assurance.

Q. Qu'est-ce qui peut se produire pour justifier d'avoir une assurance?

R. Vous pourriez faire tomber un objet ou heurter une œuvre d'art coûteuse. Parfois, on peut aussi être accusée à tort, et votre assurance est là pour vous protéger.

Q. Quelle est la meilleure façon de commencer en tant qu'organisatrice professionnelle?

R. Commencez par rejoindre votre groupe communautaire régional et cherchez des occasions de sous-traitance. Visitez notre site Web et consultez la liste des groupes communautaires dans la barre de menu. Sélectionnez ceux que vous souhaitez rejoindre et remplissez le formulaire Jotform.

Questions-réponses supplémentaires du conseil pour l'information des membres

Valeur et avantages pour les members

Q. Quels avantages concrets est-ce que je reçois en tant que membre, comparativement à d'autres associations d'organisatrices professionnelles?

R. L'OPC offre une visibilité locale grâce à un répertoire professionnel d'organisatrices canadiennes, une crédibilité soutenue par un Code de déontologie national, une norme minimale de formation, un accès à du développement professionnel gratuit ou à prix réduit, des groupes communautaires nationaux et régionaux, des opportunités de bénévolat et de leadership, des rabais auprès de partenaires corporatifs, une visibilité accrue par des efforts de sensibilisation du public, ainsi qu'un fort sentiment d'appartenance à un réseau de pairs professionnelles.
Nous avons effectué une comparaison des coûts d'adhésion annuels entre l'OPC et d'autres associations d'organisation professionnelles à l'échelle mondiale. Vous pouvez consulter cette comparaison ici.

Q. Pourquoi devons-nous payer pour des événements communautaires alors que nous payons déjà une cotisation annuelle?

R. Par le passé, des fonds étaient alloués aux chapitres régionaux, mais une faible proportion de membres en bénéficiaient réellement. Pour assurer plus d'équité et de portée, l'OPC a réorienté ces fonds vers des programmes de développement professionnel nationaux accessibles à toutes les membres, peu importe leur

emplacement. En demandant des frais modestes pour les événements locaux, nous sommes en mesure de maintenir l'engagement communautaire sans compromettre la valeur globale pour les membres. Cette approche permet d'assurer un accès élargi, cohérent et mieux financé au développement professionnel qui bénéficie à toutes.

Q. Que faites-vous pour garantir que le développement professionnel offert par l'OPC demeure pertinent, de qualité, et reflète l'expérience réelle du métier d'organisatrice professionnelle?

R. Nous nous engageons à offrir du développement professionnel pratique, actuel et ancré dans l'expérience vécue par les organisatrices professionnelles. Afin de refléter vos besoins, nous recueillons régulièrement les commentaires des membres et souhaitons collaborer avec des bénévoles à travers le pays pour nous aider à cibler et livrer du contenu pertinent.
Nos priorités sont le développement d'entreprise, les compétences pratiques en organisation, et les tendances émergentes. Nous prévoyons présenter un mélange de membres expérimentées de l'OPC et d'expertes externes reconnues. Parmi les sujets abordés récemment : faire croître son entreprise d'organisation, stratégies de marketing efficaces, et définition d'objectifs concrets. Notre objectif est de rendre l'apprentissage de qualité plus accessible et mieux soutenu dans toutes les régions.

Q. Pouvez-vous expliquer pourquoi certaines journées de formation ou ressources semblent conçues pour seulement certains types d'organisatrices ou certaines régions?

R. Notre objectif à venir est d'équilibrer les sujets afin de répondre aux besoins de nos membres diversifiées (résidentiel, entreprise, virtuel, aînés, etc.). Vos commentaires sont essentiels pour y arriver. Cette année, nous visons à segmenter nos offres selon les étapes de carrière : *Construire une base solide*, *Croître stratégiquement*, *Préparer la relève*. Ainsi, chaque membre pourra y trouver de la valeur. Faites-nous part de ce qui vous manque — vos suggestions orientent notre planification future.

Orientation stratégique
Q. Quelles sont les principales priorités de l'OPC pour les prochaines années?

R. Nous nous concentrons sur cinq priorités stratégiques clés pour façonner l'avenir de l'OPC et offrir davantage de valeur à nos membres :

1. **Technologie** – Mise à niveau de notre CRM afin d'améliorer ton expérience, simplifier les renouvellements, bonifier l'annuaire des membres et offrir de meilleurs calendriers d'événements.
2. **Croissance des revenus et de l'adhésion** – Augmenter notre nombre de membres et nos revenus pour investir dans une formation plus pertinente, une meilleure technologie et un soutien élargi d'un océan à l'autre.
3. **Communautés** – Renforcer nos communautés locales, régionales et en ligne pour favoriser des liens plus solides, la collaboration et le mentorat.

4. **Éducation, apprentissage et développement** – Offrir des formations de qualité à chaque étape de ton parcours d'organisatrice afin de renforcer tes compétences entrepreneuriales.
5. **Marketing et communications** – Accroître la visibilité de notre profession et de nos membres tout en améliorant la diffusion de l'information et des occasions auprès de toi.

Q. Pourquoi le conseil d'administration a-t-il choisi ces domaines comme priorités?

R. Ces priorités sont directement inspirées de ce que **tu nous as dit** — par le biais de sondages, courriels, conversations et événements. Tu nous as fait part de ton désir d'avoir :

- Un meilleur accès aux services et à la formation
- Une visibilité accrue et une meilleure valeur pour ton adhésion
- Un soutien communautaire et un réseautage plus solides
- Des formations plus pertinentes
- Une communication plus claire et plus fréquente

Notre plan répond à ces besoins et s'aligne sur notre objectif de moderniser l'association, d'augmenter notre impact et de bâtir ensemble un avenir plus fort.

Q. Qu'est-ce que cela signifie pour moi, en tant que membre?

R. Tu verras des améliorations dans la façon dont tu interagis avec l'OPC et les autres membres — que ce soit par la technologie, la formation, les événements ou les communications. Concrètement, nous voulons que ton adhésion te procure une réelle valeur grâce à :

- Une meilleure expérience utilisateur et des outils plus intuitifs
- Des frais raisonnables accompagnés de plus d'avantages
- Davantage d'occasions d'apprendre, de croître et de tisser des liens
- Une voix nationale plus forte pour notre profession

Q. Comment ces priorités seront-elles mises en œuvre?

R. Chaque domaine prioritaire est accompagné d'objectifs précis et d'un calendrier. Le conseil d'administration et l'équipe de soutien y travaillent activement. Nous partagerons les progrès via :

- Des assemblées publiques
- Des infolettres
- Des mises à jour directes

Tu pourras ainsi constater comment ton adhésion est investie — et contribuer à l'orientation en cours de route.

Les 5 principales priorités stratégiques pour 2025/2026

Transition vers une gestion autonome

Q. Pourquoi l'OPC est-elle passée de Associations First à MCI, puis d'un modèle MCI à un modèle autogéré? La décision de quitter MCI était-elle mutuelle?

R. Nous sommes initialement passées de Associations First à MCI dans le but d'obtenir des services de soutien améliorés et une gestion plus moderne de notre association. MCI offrait une gamme plus large de services et apportait des idées nouvelles.
Avec le temps, il est devenu évident que le coût de l'externalisation des opérations à une entreprise de gestion mondiale n'était plus viable financièrement pour notre organisation. Cela était particulièrement vrai alors que nous cherchions à maintenir des frais d'adhésion accessibles et à réorienter davantage de ressources vers le développement professionnel et le soutien aux groupes communautaires.
Le passage à un modèle autogéré a été une décision mutuelle entre le conseil d'administration de l'OPC et MCI. Ce changement nous a permis de réinvestir dans une équipe dédiée exclusivement à l'OPC, afin d'améliorer les services aux membres, le développement professionnel, les mises à niveau technologiques et l'engagement communautaire. Ce modèle nous offre plus de transparence, d'efficacité et de durabilité à long terme.

Q. Pourquoi avons-nous adopté un modèle autogéré et en quoi ce changement a-t-il amélioré les services aux membres?

R. La gestion autonome nous donne un contrôle direct sur les opérations, une transparence accrue et une plus grande souplesse pour répondre aux besoins des

membres. C’est aussi une option plus rentable à long terme. Nous avons maintenant une équipe administrative, informatique et marketing dédiée uniquement aux membres de l’OPC et au soutien du conseil d’administration.

Q. Avons-nous économisé ou dépensé davantage avec ce nouveau modèle comparativement à la gestion externe?

R. Au départ, les dépenses étaient comparables à l’ancien modèle, mais grâce à une capacité accrue du personnel, une supervision directe et une plus grande flexibilité, nous prévoyons des économies ainsi qu’une amélioration de la qualité des services et de la satisfaction des membres à long terme.

Q. Quand le conseil d’administration de l’OPC embauchera-t-il une directrice générale? Qui occupe ce rôle pour l’instant?

R. Pour le moment, les tâches habituellement accomplies par une directrice générale sont prises en charge par la présidente du conseil, avec l’appui de notre équipe rémunérée dédiée à l’administration, aux TI et au marketing.
Notre objectif est d’embaucher une directrice générale à temps plein une fois que les opérations seront stabilisées, que les revenus auront augmenté et que l’engagement ainsi que la satisfaction des membres auront progressé. Nous reconnaissons l’importance de ce rôle de leadership et travaillons activement à établir une base financière et opérationnelle solide pour le soutenir de façon durable.

Q. Comment vous assurez-vous que les nouvelles employées sont responsables et répondent aux besoins des membres?

R. Chaque membre du personnel a des objectifs de rendement clairs liés au plan stratégique. Le conseil effectue des suivis réguliers et évalue les résultats. Nous examinons aussi la satisfaction des membres et maintenons des canaux de communication ouverts pour recueillir des commentaires en continu.

Organigramme de l’OPC – Modèle de gestion autonome

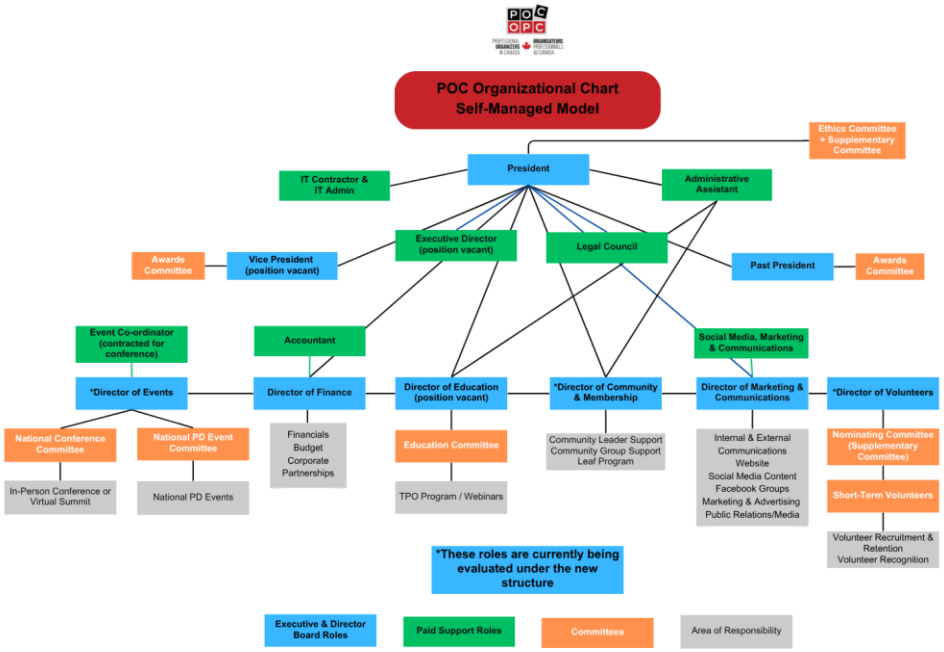

Technologie et systems

Q. Pourquoi le processus de connexion et le site web sont-ils encore difficiles à utiliser pour certaines membres?

R. Nous sommes en train d'examiner les options pour un nouveau système de gestion de la relation client (CRM) et de gestion des membres afin d'optimiser la fonctionnalité et l'expérience utilisateur. Les problèmes actuels de connexion et de navigation sont résolus par les membres en contactant le soutien technique.

Q. Quand les nouvelles technologies et systèmes seront-ils pleinement mis en place?

R. Nous prévoyons de déployer les améliorations technologiques et systémiques d'ici la fin de l'automne 2025. Notre objectif est d'offrir une expérience fluide pour les membres et le public.

Q. Comment utilisons-nous la technologie pour améliorer l'expérience et l'engagement des membres?

R. Notre objectif est de passer à un système qui permettra une connexion unique, des communications centralisées, une intégration automatisée des nouvelles membres et un meilleur suivi des événements. Un nouveau tableau de bord pour les membres, un processus de renouvellement simplifié et des mises à jour en temps réel font également partie de notre feuille de route.

Groupes communautaires

Q. Pourquoi les groupes communautaires sont-ils incohérents à travers le pays? Que fait-on pour améliorer cela?

R. Par le passé, certaines régions bénéficiaient d'un engagement local plus actif que d'autres. Avec notre nouvelle structure autogérée, nous sommes en train de reconstruire et de revitaliser les groupes communautaires à travers le pays. Nous soutenons cet effort en recrutant des leaders locales, en fournissant des ressources cohérentes, et en adoptant une approche nationale plus unifiée de l'engagement communautaire.

Q. Quel soutien est offert aux membres qui se sentent déconnectées des autres dans l'association?

R. Nous avons lancé des groupes communautaires virtuels afin de permettre aux membres de se connecter, peu importe où elles vivent. Que vous soyez une nouvelle organisatrice, une entrepreneure solo ou que vous travailliez dans une région éloignée, ces groupes offrent un espace de soutien entre pairs, d'apprentissage partagé et de vraies conversations. Nous investissons également dans des outils de clavardage pour faciliter la connexion en ligne et rendre la participation plus facile et plus enrichissante.

Q. Comment comptez-vous renforcer et soutenir les groupes communautaires à l'avenir?

R. Les groupes communautaires sont au cœur de l'expérience des membres à l'OPC. Nous investissons dans leur développement en :
● Normalisant le soutien et les ressources pour les responsables de groupe
● Offrant des conseils, de la formation et des outils pour organiser des rencontres et événements efficaces
● Créant des occasions de collaboration, d'apprentissage et de mentorat au sein de chaque groupe
Notre objectif est de garantir que chaque membre — peu importe sa région — ait accès à une communauté locale forte, cohérente et accueillante.

Gouvernance et leadership

Q. Quelles sont les qualifications ou l'expérience que le conseil d'administration actuel apporte à l'organisation?

R. Notre conseil est composé d'organisatrices chevronnées, de professionnelles du milieu corporatif, d'entrepreneures et de bénévoles provenant de différentes régions et spécialités. Chacune apporte une expertise en leadership, en affaires et en stratégie, essentielle à la gouvernance d'un organisme national.

Q. Comment les décisions sont-elles prises au sein du conseil, et comment les membres peuvent-elles s'impliquer ou faire entendre leur voix?

R. Le conseil prend ses décisions par consensus, en fonction des priorités stratégiques et des commentaires des membres. Les membres peuvent s'impliquer en joignant un comité, en occupant des rôles régionaux bénévoles ou en posant leur candidature lors des élections au conseil.

Q. Comment gérez-vous les conflits d'intérêts ou les divergences d'opinion au sein du conseil?

R. Nous suivons un code de conduite et une politique sur les conflits d'intérêts. Les débats constructifs sont encouragés, et toutes les administratrices doivent agir dans l'intérêt supérieur des membres, et non pour un gain personnel.

Q. Pourquoi certains postes au sein du conseil sont-ils vacants — que fait-on pour recruter et soutenir les membres du conseil?

R. Être membre du conseil est un rôle bénévole qui demande un engagement en temps considérable. Nous recrutons activement de nouvelles membres, améliorons l'accueil et le mentorat, et clarifions les responsabilités afin de mieux soutenir celles qui assument un rôle de leadership.

Implication des membres et bénévolat

Q. Quelles sont les façons concrètes de m'impliquer comme bénévole sans me sentir dépassée?

R. Nous offrons des options de bénévolat à court terme et flexibles, comme le soutien lors d'événements, des micro-projets ou des contributions de contenu. Vous pouvez aussi vous impliquer dans un comité ou occuper un rôle de leadership dans un groupe communautaire. Nous jumelons votre intérêt avec votre disponibilité.

Q. Comment reconnaissez-vous et fidélisez-vous les bénévoles qui consacrent autant de temps et d'énergie à l'OPC?

R. Nous soulignons l'implication des bénévoles dans les infolettres, sur les médias sociaux et lors des événements. Nous souhaitons aussi développer une stratégie de reconnaissance des bénévoles et envisager des incitatifs supplémentaires, comme des crédits de formation, des mises en valeur prioritaires ou des certificats — en plus de l'attribution de points dans le cadre du programme de reconnaissance Feuille actuellement offert par l'OPC.

Merci de contribuer à façonner l'avenir de l'OPC grâce à ta voix !

Organisatrices professionnelles au Canada

Offrir de la visibilité, de la crédibilité et des connexions